## Réponse humanitaire au conflit en Éthiopie – Save the Children 2022

**Organisme :** Affaires Mondiales Canada

**Numero de projet :** CA-3-P011419001

**Lieu :**

**Agence executive partenaire :** Save the Children Canada

**Type de financement :** Don hors réorganisation de la dette (y compris quasi-dons)

**Dates :** 2022-06-03T00:00:00 au 2023-11-30T00:00:00

**Engagement :** 3600000.00

**Total envoye en $ :** 3600000.0

**Description :** Février 2022 – Le conflit dans le nord de l’Éthiopie est entré dans sa deuxième année et a donné lieu à l’une des pires crises humanitaires au monde. On estime que 9,4 millions de personnes dans les trois États touchés par le conflit ont actuellement besoin d’une aide humanitaire, notamment près de 90 % de la population de la région du Tigré. Depuis le début du conflit, les déplacements, la perturbation des moyens de subsistance et les entraves à l’accès humanitaire ont entraîné des situations de famine et de violations des droits de la personne, notamment des violences sexuelles généralisées, touchant 400 000 personnes. Avec le soutien d’AMC, Aide à l’enfance répond aux besoins essentiels en matière de santé, d’eau, d’assainissement et d’hygiène (WASH) et de protection des populations touchées par le conflit dans la région d’Afar en Éthiopie. Les activités du projet comprennent : 1) fournir un soutien matériel et technique aux installations sanitaires locales et mettre en service des unités sanitaires mobiles dans les zones difficiles d’accès; 2) remettre en état des installations d’eau et d’assainissement endommagées desservant les sites où se trouvent les personnes déplacées et les communautés d’accueil; 3) former des fournisseurs de soins de santé et des autorités locales afin de mieux répondre aux besoins essentiels en matière de protection. Le projet comporte également une composante de développement, grâce à laquelle Aide à l’enfance s’attaque à la durabilité à plus long terme des résultats susmentionnés dans le domaine de la santé, de l’eau, de l’assainissement et de la protection : 4) au moyen d’activités de renforcement des systèmes et en s’attaquant à l’inégalité entre les sexes à laquelle sont confrontées les femmes et les filles; 5) grâce à l’amélioration de la santé et des droits sexuels et reproductifs et des services destinés aux victimes de violence sexuelle et fondée sur le sexe, et à des interventions dans ce domaine.

## Transactions

**Date :** 2022-06-03T00:00:00**Type :** Engagement **Montant :** 3600000.00

**Date :** 2022-06-14T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 2700000.00

**Date :** 2023-08-04T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 900000.00